

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

Séance du 09 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 09 janvier à 18 heures,
Le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni Salle Mandela – 21 Rue du Stade à Grand-Charmont (25200), sous la présidence de M. Jean-Paul MUNNIER, Président.

Nombre de membres en exercice : 11

Date de convocation : 03/01/2023

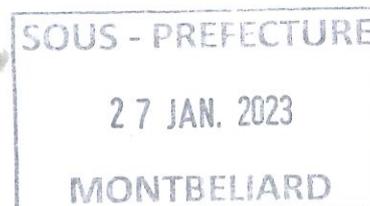
Nombre de présents : 7

Nombre de votants : 9

Présents : Mmes CHENUS-MARTHEY Martine – LAZAAL Zahia
Mrs CHARITE Pierre – CUGNEZ Jean-Pierre — LEBEAU François - MUNNIER Jean-Paul –
WAECKEL Georges

Excusées : Mme BAGGIO Marie-Thérèse (pouvoir à Martine CHENUS-MARTHEY)
Mme LAKHDER Nadia (pouvoir à Zahia LAZAAL)

Absents : Mme MAHIDDINE Sabah
M. BOUDJEKADA Ismaël



Secrétaire de séance : Mme Myriam LAYAFI (partie à 18h20)

Objet : Programme Programmation Réussite Educative P.R.E 2023

La programmation 2023 du Programme de Réussite Educative de GRAND-CHARMONT est un dispositif qui vise à proposer des solutions aux publics en rupture scolaire via des actions de coordination facilitant les relations établissements/familles, des actions de prévention, de médiation et de remédiation. Il se concentrera sur quatre domaines : la prévention et la lutte contre le décrochage scolaire, la santé, le soutien à la parentalité et la prise en charge des élèves temporairement exclus. Les dépenses et recettes afférentes à cette programmation seront inscrites au budget primitif 2023 du CCAS.

Les administrateurs après en avoir délibéré, décident à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : de valider la programmation P.R.E. 2023 suivant le tableau joint en annexe (1).

Article 2 : d'autoriser le Président ou le Vice-Président à signer tous les documents nécessaires à sa réalisation.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président à solliciter la subvention P.R.E et à signer la convention s'y rapportant

Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Le registre dûment signé, Pour extrait conforme,

Mr Jean-Paul MUNNIER
Président du CCAS

Acte rendu exécutoire après :
Envoi au Représentant de l'Etat le :
Publication ou notification du : 17/01/2023



**PROGRAMMES DE REUSSITE EDUCATIVE GRAND-CHARMONT
PROGRAMMATION PREVISIONNELLE 2023**

FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF		Coûts estimés			Prévision de portage financier		
		Type de Programmation	Coût global	Coût total répartition ANCT 70% CCAS Grand-Charmont 30%	Subvention ANCT Grand-charmont	CCAS Grand-charmont CCAS	Pourcentage
Pilotage et gestion du dispositif mutualisé	Pilotage, management		1 000 €	1 000 €	- €	1 000 €	
	Gestion budgétaire et comptable		1 000 €	1 000 €	- €	1 000 €	
	Gestion administrative CA CCAS et secrétariat		500 €	500 €	- €	500 €	
	SOUS TOTAL		2 500 €	2 500 €	- €	2 500 €	
Equipe de réussite éducative	Coordinateur PRE		36 000 €	25 200 €	10 800 €	10 800 €	100%
	Référent de parcours		35 000 €	24 500 €	10 500 €	10 500 €	30%
	SOUS TOTAL		71 000 €	49 700 €	21 300 €	21 300 €	30%
Frais de fonctionnement généraux	Fournitures administratives		200 €	- €	- €	200 €	100%
	Logiciel PRE		1 250 €	1 250 €	- €	1 250 €	100%
	Charges de fonctionnement (téléphonie, informatique, frais divers)		1 500 €	450 €	1 050 €	1 050 €	70%
	Documentation, communication		500 €	- €	- €	500 €	100%
	SOUS TOTAL		3 450 €	450 €	450 €	13%	
	SOUS TOTAL FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF		76 950 €	50 150 €	26 800 €	26 800 €	87%
	SOIT REPARTITION EN POURCENTAGE SUIVANTE		100%	65%	65%	35%	35%

PARCOURS DE REUSSITE EDUCATIVE INDIVIDUALISEES		Coûts estimés			Prévision de portage financier		
		Type de programmation	Coût global	Coût total répartition ANCT CCAS Grand-Charmont	Subvention ANCT Grand-Charmont	CCAS Grand-Charmont CCAS	Pourcentage
Prévention et gestion des risques en matière de santé physique et mentale	Orientation vers les partenaires santé (CMPP, Maison de l'adolescent...)		0	0	0	0	0
	Accès au soin		1 300 €	- €	1 300 €	- €	1 300 €
Soutien Equipe Réussite Educative	Analyse de la pratique		13 300 €	9 310 €	3 950 €	3 950 €	30%
	Accompagnement individualisé à domicile						
Lutter contre le décrochage scolaire	Alternative à l'exclusion au collège						
	SOUS TOTAL		14 600 €	9 310 €	5 290 €	5 290 €	36%
Prise en charge des élèves temporairement	Accompagnement Educateurs de prévention						
Accompagnement estime de soi	Point écoute familles		3 600 €	2 520 €	1 080 €	1 080 €	17%
	Orthopédagogue		1 200 €	840 €	360 €	360 €	30%
	Sophrologue		3 600 €	2 520 €	1 080 €	1 080 €	30%
	SOUS TOTAL		8 400 €	5 880 €	2 520 €	2 520 €	24%
Accès à la culture	Musée de l'environnement / Musées de Courtelevant		750 €	- €	- €	750 €	100%
Aides financières	Soutien ponctuel dans le cadre de la réussite éducative après mobilisation du Droit Commun		500 €	- €	- €	500 €	100%
	SOUS TOTAL PARCOURS DE REUSSITE EDUCATIVE INDIVIDUALISEES		24 250 €	15 190 €	9 080 €	9 080 €	35%
	SOIT REPARTITION EN POURCENTAGE SUIVANTE		100%	63%	37%		
	TOTAL PROGRAMMATION PRE 2023		101 200 €	65 940 €	35 860 €	35 860 €	33%
	SOIT REPARTITION EN POURCENTAGE SUIVANTE		100%	66%	35%		

27 JAN 2023
MDM